

Sujet : RE: Consultation pour avis PC003.101.22.M0014 (centrale photovoltaïque - commune de DOMERAT (03410))

De : snia-urba-lyon-bf - DGAC/AUTRES <snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr>

Date : 25/04/2022 à 14:30

Pour : "maryline.bernard@allier.gouv.fr" <maryline.bernard@allier.gouv.fr>

Bonjour,

Ce projet est situé à plus de 3km des installations de l'aviation civile.

En conséquence , je n'ai pas d'observation sur ce dossier.

Cordialement,

**La Responsable du bureau domanial mutualisé et instruction des servitudes ,
Anne SAULNIER**

Tel : 04 26 72 65 50 / 06 03 02 34 09



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Service national d'Ingénierie aéroportuaire
Construire ensemble, durablement**

De : BERNARD Maryline (Instructeur ADS) - DDT 03/SAUDT/ADS/CIM <maryline.bernard@allier.gouv.fr>

Envoyé : vendredi 22 avril 2022 15:46

À : snia-urba-lyon-bf - DGAC/AUTRES <snia-urba-lyon-bf@developpement-durable.gouv.fr>

Objet : Consultation pour avis PC003.101.22.M0014 (centrale photovoltaïque - commune de DOMERAT (03410))

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une lettre de consultation ainsi que le dossier pour avis, relatifs à une demande de permis de construire n°003.101.22.M0014 au nom de CS DE DOMERAT pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Domérat,

En attente,

Bien cordialement.

Veillez accuser réception par retour de ce mail.

--

Maryline BERNARD

Instructrice ADS

SAUDT/ADS/CIM

Direction Départementale des Territoires de l'Allier

DDT Quai Forey 03100 MONTLUCON

Tel : 04 70 08 31 61

maryline.bernard@allier.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA
RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale
des Territoires
de l'Allier



EUROPE2022.FR